

Points du programme de collège en langue (orthographe, conjugaison, grammaire, vocabulaire)

I. Orthographe et conjugaison

1. Orthographe lexicale (se reporter aux mots répertoriés dans les échelles de vocabulaire [sur le site du collège](#))

- Les consonnes doubles
- Les lettres muettes
- Les homophones lexicaux
- Les mots difficiles
- Les accents

2. Orthographe grammaticale

- Les homophones grammaticaux
- Les accords : accord sujet-verbe / accords dans le groupe nominal
- Les finales en é / er ; l'accord du participe passé
- Conjugaison : temps simples (présent, imparfait, futur, passé simple) et temps composés
- Les modes : indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif

II. Grammaire

1. Grammaire de phrase

- Nature (classes de mots) et fonction
- La phrase (simple, complexe) ; les propositions
- Le verbe : constructions et voix
- Fonctions par rapport au verbe : sujet, attribut du sujet, compléments essentiels et non essentiels (COD, COI, COS, CA)
- La fonction complément de phrase (complément circonstanciel)
- Valeurs des temps et des modes
- Fonctions par rapport au nom : épithète liée, apposition, complément du nom
- La proposition subordonnée relative
- Les propositions subordonnées (synthèse)

2. Grammaire de texte

- L'énonciation
- La parole rapportée (discours direct, discours indirect, discours indirect libre)
- L'organisation des textes (progression)
- Les types de textes
- Les connecteurs
- Les procédés de reprise

III. Vocabulaire

- L'histoire des mots (origine et évolution des mots)
- La formation des mots (dérivation, composition)
- Le sens des mots (champ sémantique, réseaux lexicaux). Voir la rubrique « vocabulaire : réseaux lexicaux » [sur le site du collège](#))
- Les niveaux de langue
- Expliquer un mot (pour argumenter)
- Expression de la subjectivité : argumentation, modalisation, procédés de style, connotation